



# LE BULLETIN

"Construire l'homme adulte et le chrétien convaincu"

Janvier 2017 N° 53

Chers Amis,

Si le slogan de l'an dernier était : *« Le soleil brille chaque jour ; regarde donc au dessus des nuages ! »* celui de cette année n'en est pas moins plus explicite, surtout en ces temps actuels :

*« Ne confonds pas force de conviction et force de frappe ! »*

En effet, il appartient aux jeunes chrétiens d'affirmer leur foi. Comme nous pouvons le lire dans la Lettre à Diognète datant du II<sup>e</sup> siècle : *« la place que Dieu a fixé aux chrétiens est si belle qu'il ne leur est pas permis de la désertier »*. Cependant, cela ne signifie pas de prendre les moyens du monde pour affirmer sa foi. Certes, si parfois il est nécessaire d'élever le ton pour ne pas se laisser écraser injustement, il n'est jamais bon d'imiter ceux qui, à force de frappe, de mensonges ou de manifestations veulent imposer leur manière de vivre ou de croire.

Relisons la vie des saints pour voir que les plus grandes et divines causes se sont faites sans haine, sans violence et sans excès de paroles et de démonstrations.

Comme vous avez pu le découvrir par ailleurs, le **Foyer Jean Bosco**, avec, en son centre, le **Sanctuaire de Mater Amoris**, est une « terre d'accueil » et de vie fraternelle qui est ouverte à tous ceux qui veulent bénéficier d'un climat sain et saint.

*Nous vous invitons à venir célébrer la fête de saint Jean Bosco le mardi 31 janvier prochain à 19h. La Messe sera célébrée par Monseigneur Thibault Verny, Evêque auxiliaire et Vicaire Général de Paris.*

L'autre lieu de nos rencontres est évidemment le **Chalet Notre-Dame du Christomet à Combloux**. Dans moins d'un mois nous y serons, si Dieu veut. Un enfant venu l'an dernier pour la première fois demandait à ses parents s'il avait du ski l'été ! Espérons qu'il y en ait cet hiver déjà !

Sainte année à chacun de vous. Que Dieu vous garde, vous guide et vous bénisse.

Abbé Gabriel Grimaud

## BREVES PAR MANQUE DE TEMPS

Comme vous avez pu le constater, il y a eu très peu de nouvelles depuis la Brocante de septembre. Croyez bien que seul le temps a manqué pour vous en donner. Témoin l'Assemblée Générale qui n'a pu avoir lieu en décembre et qui est reportée au **24 avril** prochain.

- La grande affaire a été, bien sûr, la **Brocante** à laquelle, une année de plus, vous avez répondu généreusement. Le produit des ventes a été légèrement mieux que celui de l'année précédente (33000€) et le temps globalement beau. Il avait fallu avancer d'une semaine car la Place Maubert était déjà prise le dimanche suivant.

Nous comptons sur vous pour l'énorme tri à faire tout au long de l'année. Un merci à Mesdames Denat et Sène qui passent des heures à trier les vêtements.

- Et puis il y a eu l'ouverture du **Foyer Jean Bosco** qui, avant d'accueillir les 130 étudiants, a été le lieu de rassemblement de centaines de jeunes à l'aller et au retour des IMJ cet été. Depuis la vie s'organise autour des rythmes scolaires et universitaires, avec de grandes joies de la vie commune, des organisations annexes comme la chorale, l'orchestre, les services divers à l'extérieur. Un beau projet.

- A Noël il n'y a eu qu'une seule piste ouverte à **Combloux** et 5 aux Contamines. Cela n'a pas empêché les jeunes et les familles d'aller skier sous un magnifique soleil, et de fêter ensemble la nouvelle année.

## CHAQUE SEMAINE

**CHAQUE SEMAINE**  
**FOYER JEAN BOSCO**  
**23, rue de Varize XVI<sup>e</sup>**

**Dimanche MESSE à 19h**

**Mardi 20h45 à 21h45**  
**CHAPELET et ADORATION**  
**EUCHARISTIQUE**  
*(avec garderie pour enfants)*

**Mercredi 20h15 à 21h15**  
**Heure du Cloître**  
Formation spirituelle et doctrinale  
Venez-y avec vos ami(e)s  
et posez les questions pour lesquelles  
vous avez besoin d'éclaircissement

### **P'tits déjs du dimanche**

**Chaque Dimanche**  
**de 8h30 à 11h,**  
Distribution dans les rues à partir du  
Foyer Jean Bosco  
23 rue de Varize

**Jeunes, parents, amis**  
**Venez nombreux répondre à**  
**cet**  
**appel solidaire**

*Vous serez contactés sans tarder.*  
Faites déjà connaître votre participation possible en écrivant un mail à  
**[foyer.jean.bosco@gmail.com](mailto:foyer.jean.bosco@gmail.com)**

—————  
**« A la mesure de ton cœur »**

# COMBLOUX EN FEVRIER

## ATTENTION ! FICHE INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Disponible et à prendre sur le site Internet [www.amisdesjeuneschretiens.com](http://www.amisdesjeuneschretiens.com)

A imprimer et à retourner par courrier au 23, rue de Varize 75016 Paris avant le 20 janvier avec la photo d'identité.

**INSCRIPTIONS** Garçons & filles de 10 à 20 ans (Statut spécial + de 18 ans)

**DATES DU SÉJOUR** Départ : **Samedi 4 février 2017 au matin**  
Retour : **Samedi 11 février 2017 vers 16 h**

**ADRESSE POSTALE** Chalet NOTRE-DAME DU CHRISTOMET  
Le Perret 74930 COMBLOUX 04.50.93.33.32

### RÉUNION

**Obligatoire pour les parents et plus de 16 ans**

toute absence à cette réunion entraîne l'annulation au séjour,  
excepté pour les Demoiselles de la Légion (réunion propre) cependant  
la présence de leurs parents est obligatoire



**Lundi 23 janvier 2017 à 20h15 Foyer Jean Bosco**  
**23, rue de Varize Paris XVI<sup>e</sup> . Parking possible**

**FRAIS DU SÉJOUR** 440 Euros (460 Euros pour ceux qui le peuvent)  
410 Euros pour les plus de 18 ans

*Tarif forfaitaire : Comprend voyage, pension complète, assurance, forfaits, location matériel de ski, frais divers. Problèmes financiers : voir Dr Régis SEREY 0139732382, Président. L'inscription comporte un versement d'arrhes de 200 Euros, non remboursable en cas de désistement dernière heure. Solde au plus tard à la réunion obligatoire du 23 janvier.*

### LOCATIONS DE SKIS ET CHAUSSURES

Par nous-mêmes sur place. Ceux qui possèdent skis ou chaussures doivent l'indiquer sur la fiche d'inscription.

### DOCUMENTS A FOURNIR

- Fiche d'inscription avec **photo d'identité récente**  
*(C'est elle qui fait fonction d'inscription avec le chèque d'arrhes)*
- Carte d'identité et **Carte neige** ou équivalent **obligatoire**
- Carnet de santé & **fiche sanitaire** à prendre sur site internet

**MATÉRIEL à EMPORTER, MODALITÉS DIVERSES, HEURES & LIEUX**  
de rendez-vous vous donnés lors de la réunion du lundi 23 janvier.

### « Combloux + Brocante ou Combloux = Brocante »

L'inscription à Combloux, conformément à ce qui a toujours été dit, ne sera pas automatique. Elle pourra être remise ou annulée... Vous avez compris que toute exigence d'éducation comporte aussi des engagements familiaux... En effet, nos maisons ne se sont pas bâties d'elles-mêmes et leur entretien n'est pas gratuit... La brocante [prochaine le 18 septembre 2016] est un apport financier non négligeable. Il est normal que ceux qui bénéficient de ces maisons participent à leur amélioration, en famille.

## NAISSANCES

François chez Catherine et Paul Angevelle  
Côme chez Cécile et Augustin Rheins  
Baptiste chez Floriane et Michel Perot  
Rose chez Jean-Matthieu et Isaure Pinel  
Sophia chez Geneviève et Aymeric Lot  
Charles chez Clotilde et Guillaume Gridel  
Camille chez Laure et Raphaël Girault  
Melchior chez Camille et Charles d'Alançon  
Marie chez Aline et Albéric Behaghel  
Sybille chez Renaud et Claire Somon-Thiard  
Aurore chez Eric et Alexandra Planaud-Colins  
Ombeline chez Pierre-Louis et Céline Filippi-Jesberger  
Marin chez Emily et François-Jacques Dubroeuq  
Adèle chez Emilie et Quentin Delègue  
Aurèle chez Guilhem et Marie-Violaine Biancarelli-Serey  
Bruno chez Jean-Emmanuel et Claire Poumailloux-Perot



Le Capitaine Dominique Bonelli  
Madame Madeleine Panchat  
Chanoine André Mathé  
Dom Denis Huerre, osb

## MARIAGES

Marguerite Serey et Alric de Pémille  
Paul Sarton du Jonchay et Agnès de Lajudie  
Jeanne Marescaux et Louis Lévesque  
Myriam de Préville et Charles Edouard Brunier



### **XXX<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**LUNDI 24 AVRIL 2017 à 20h**

**23, rue de Varize à Paris XVI<sup>e</sup>**

*Messe à 19h30. Parking dans la maison.*

Bilan moral et financier . Informations . Projets

*L'Assemblée Générale de l'Association*

*Notre-Dame de la Crête succédera,*

*présidée par Mme Denat.*

**PROCHAINE  
BROCANTE  
17 sept. 2017**

✂ .....

Je, soussigné ..... membre de l'ADJC  
ne pouvant assister à l'A.G. du 27 février 2017, donne procuration à  
M.....

Je vous adresse ma **cotisation annuelle** (12 € par personne / 24 € par famille)  
ou un **DON** de ..... € pour lequel je vous demande de m'adresser  
un reçu pour ma déclaration fiscale. Date et signature: